

**PROCES-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 2 FEVRIER 2023
BLANOUET – SAINT JEAN**

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mil vingt-trois, le deux février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Saint Jean Sur Erve, sous la présidence de Monsieur Patrick COUSIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 26 janvier 2023

PRESENTS : M. Rémi BEAUPIED, M Jean-Claude BOUGEANT, M. Christophe BRUNEAU, M. Stéphane CHAUVEAU, M. Patrick COUSIN, ~~Mme Viviane DECAT~~, Mme Nadège GENESLAY, M. Olivier GOBIN, Mme GRASSIN Agnès, ~~M. LEMAITRE Alain~~, Mme MARSAIS Mélanie, Mme MEZIERE Annick, Mme ROBINO Gwenaëlle, M. Philippe WAROT et M. Matthieu WATTEAU.

ABSENTS EXCUSES : Mme Viviane DECAT et M. Alain LEMAITRE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christophe BRUNEAU

Approbation du compte rendu à l'unanimité

Informations diverses

- Renonciation au droit de préemption, Chemin du Laurier, appartenant à M. DEROUARD
- DPE des 2 logements rue de la Poterie, donc ils sont en G, à partir de 2025, il sera interdit de louer ce genre de logement. Départ de la locataire du 11 Rue de la Poterie au 1^{er} mars 2023
- Mayenne habitat nous a informé qu'un logement situé dans le lotissement de la gélinière sera disponible fin du mois de janvier. Cette information a été donné à l'association Bulles d'émotions. Une demande a été faite auprès du Préfet pour changer l'affectation du logement, pour passer de particulier à professionnel. Cette demande a été acceptée. Passage de la PMI vendredi 3 février 2023 pour donner son accord de faisabilité.
- Afin de gérer au mieux les quantités pour le goûter à la garderie du soir, nous avons mis en place un tableau afin que les parents puissent inscrire les enfants au plus tard le vendredi pour la semaine d'après. Plusieurs tableaux ont été distribué par le directeur (à voir si mettre en place d'une facturation si annulation le jour même...)
- Suite aux dernières réunions (inspecteur, maires des communes voisines et parents), et suite à la carte scolaire, l'éducation nationale a décidé la suppression d'un poste d'enseignant pour la rentrée scolaire 2023-2024. Ce qui signifie la fermeture d'une classe. L'école Victor Hugo accueillera les enfants de la petite section jusqu'au CE2. Les enfants de CM1 et CM2 iront à l'école de Thorigné en Charnie. Une convention sera signée entre les 2 parties.
- 103 bons d'achat ont été utilisé sur 132 bons soit 1 802.50 €
- Location du logement au 4 Place Adam Becker à partir du 1^{er} février 2023 pour 400 euros par mois.

A rajouter à l'ordre du jour :

- Subvention : opération régionale « 1 naissance, 1 arbre », ajout du sujet après accord du conseil municipal

N°1 : Devis : Changement des fenêtres salle socioculturelle à Saint Jean Sur Erve

Monsieur le Maire expose qu'il a lieu de changer 2 fenêtres dans la salle socioculturelle, nous avons 2 devis avec 2 choix (pvc ou alu).

	LELASSEUX
Fourniture et pose châssis alu beige 1015 à soufflet	1 016.00 €
Fourniture et pose châssis beige 1015 fixe	780.00 €
	1 796.00 € ht soit 2 155.20 € ttc
Fourniture et pose châssis PVC 1013 à soufflet	961.00 €
Fourniture et pose châssis PVC 1013 fixe	613.00 €
	1 574.00 € ht soit 1 888.80 € ttc

	GITEAU
Fourniture châssis alu beige 1015 à soufflet	1 129.74€
Fourniture châssis beige 1015 fixe	624.64 €
Pose châssis un ou deux vantaux (2)	370.00 €
Gestion, évacuation et traitement des déchets de chantier	22.50
	2 146.88 € ht soit 2 576.26 € ttc
Fourniture châssis PVC beige à soufflet	622.14 €
Fourniture châssis PVC beige fixe	289.19 €
Pose châssis un ou deux vantaux (2)	370.00 €
Gestion, évacuation et traitement des déchets de chantier	22.50 €
	1 303.83 € ht soit 1 564.60 € ttc

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 13 Abstention : Contre : Pour : 13

Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** le devis de Giteau pour un montant de 1 564.60 € ttc

N°2 : Devis : Mission partielle étude et estimation du coût des travaux par poste pour la MAM et 2 logements

Suite à la dernière réunion de conseil municipal, il a été demandé de voir avec une architecte, la faisabilité de transformer l'atelier en MAM et des logements.

Désignation	Prix unitaire
Relevé	450.00 €
Composition générale en plan et en volume version MAM	1 200.00 €
Estimation du coût prévisionnel des travaux	500.00 €
Composition générale en plan et en volume version 2 logements	1 200.00 €
Estimation des coûts prévisionnels des travaux	500.00 €
	Montant HT 3 850.00 €
	Montant TVA 770.00 €
	Montant TTC 4 620.00 €

La commune ne donne pas suite au devis.

N°3 : Révision des statuts du Syndicat Territoire d'Energie Mayenne – Acceptation expresse

Le Syndicat Territoire d'Energie Mayenne a procédé à l'actualisation de ses statuts et de leurs annexes afin qu'ils soient en conformité avec ses missions actuellement exercées.

Les modifications proposées portent sur les éléments suivants :

- Compétences optionnelles (article 4)
- Transfert et reprise de compétence (article 5)
- Activités accessoires aux compétences, mise en commune, service (article 6)
- Mise à jour des annexes

Conformément à l'article L5211-20 du Code Général des collectivités territoriales applicable par renvoi de l'article L5711-1 du même code, TEM a porté cette procédure à la connaissance de l'intégralité de ses membres, dont la ville de Blandouet – Saint Jean.

Ainsi, la délibération du comité syndical afférente, en date du 13 décembre 2022, ainsi que les statuts et leurs annexes actualisés, ont été notifiés à notre attention le 23 décembre 2022.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 13 Abstention : Contre : Pour : 13

Le conseil municipal,

- **EMET** un avis favorable à la révision des statuts de Territoire d'Energie Mayenne

N°4 : Vote des subventions 2023

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions pour l'année 2023.

Voici les propositions

ASSOCIATIONS	Vote
U.D.A.F.	100.00
Société de Pêche	100.00
SPA	190.00
Restaurant du cœur	100.00
Association Sportive de l'Erve	500.00
Comité des Fêtes de Blandouet	Ne souhaite pas de subvention
Comité des Fêtes de Saint Jean Sur Erve	Ne souhaite pas de subvention
Club de la Gaité	350.00
Atelier de la Charnie	300.00
AFN Saint Jean Sure Erve	300.00
APE	500.00
Comité d'échange	250.00
Club de la Verte Charnie	Ne souhaite pas de subvention
Charnie Rando	Ne souhaite pas de subvention
Au coin de la Rue	Ne souhaite pas de subvention
La p'tite compagnie	300.00
RASED	39.60
MAM Bulles d'émotion	500.00
TOTAL	3 529.60 €

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 13 Abstention : Contre : Pour : 13

Le conseil municipal,

- **DECIDE** de verser les montants suivants aux associations pour 2023

N°5 : Opération régionale « 1 naissance, 1 arbre »

Ce projet de plantations s'inscrit dans une démarche qualitative et cohérente vis-à-vis des enjeux de préservation de la biodiversité et de la trame arborée du territoire et intégrant des événements participatifs avec la population.

Les critères d'appréciation des projets :

- Projet s'inscrivant dans une démarche qualitative et cohérente, répondant aux enjeux de préservation de la biodiversité et de la trame arborée du territoire
- L'utilisation d'essences locales non ornementales présentes sur le territoire. Privilégier les plans labellisés « végétal local »
- Plantations protégées par du paillage biodégradable ou naturel (bâches plastiques et géotextiles interdites)
- Projet pédagogique de sensibilisation du grand public (événements participatifs avec la population, par exemple avec les écoles, par invitation des familles concernées...)
- Mobilisation des professionnels du végétal
- L'engagement de la commune ou de groupement de communes d'entretenir durablement les arbres inclus dans le projet

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 13 Abstention : Contre : Pour : 13

Le conseil municipal,

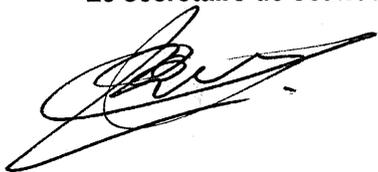
- **ADHERE** à l'opération régionale 1 naissance, 1 arbre
- **SOLLICITE** une aide financière
- **AUTORISE** le maire à présenter un dossier de candidature et à signer tous les documents afférents au dossier

Informations diverses

- Date réunion commission finances le jeudi 23 février 2023 à 14h
- Maires adjoints le jeudi 23 mars 2023 à 10h30
- Conseil municipal le jeudi 30 mars 2023 à 20h30
- Boucles de la Mayenne le samedi 27 mai 2023, prévoir des signaleurs (environ 6 personnes) passage de la caravane vers 13h40 et les coureurs vers 14h40
- Demander devis « aménagement salle socio // bar » (Nadège GENESLAY)
- Demander devis « mise aux normes du conduit de cheminée à la salle Perrine Dugué » (Rémi BEAUPIED)
- Demander devis « 1 arbre, 1 naissance » (Philippe WAROT), plantation le samedi 25 février 2023 à 10h30.

Date de fin : 22h30

Le secrétaire de séance



Le Maire, Patrick COUSIN

